



# LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR



*L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'organe de recherche de la Campagne internationale pour interdire les mines et de la Coalition sur les armes à sous-munitions.  
Maison de la Paix • 2, Chemin Eugène-Rigot • 1202, Genève • Suisse • Tel. +41-22-920-0325 • Fax +41-22-920-0115 • Email monitor2@icblcmc.org • www.the-monitor.org*

## \*\*\* COMMUNIQUÉ DE PRESSE \*\*\*

\*\*\* Sous embargo jusqu'au 14 décembre 2017 à 00:01 (UTC-5) \*\*\*

### **Le nombre de victimes de mines en hausse dans les zones de conflit**

(Washington, DC, le 14 décembre 2017) : Deux décennies après l'ouverture à la signature du traité interdisant les mines antipersonnel, l'utilisation nouvelle de ces armes par des états est extrêmement rare et les pays continuent leurs efforts pour mettre un terme au fléau que représente les mines d'ici 2025.

Cependant, selon le rapport 2017 de l'Observatoire des mines, les conflits armés en Afghanistan, en Libye, en Ukraine, et au Yémen ont entraîné pour la deuxième année consécutive à un nombre exceptionnellement élevé de victimes de mines, dont des dispositifs improvisés qui s'enclenchent comme des mines, et d'autres restes de guerre. Le dernier rapport annuel de la Campagne internationale pour interdire les mines, lauréate du prix Nobel de la paix, est publié aujourd'hui.

« Quelques conflits intenses, où l'indifférence totale pour la sécurité des civils persiste, ont abouti à des nombres très élevés de victimes de mines pour la deuxième année consécutive. » a déclaré Loren Persi rédacteur de la section sur les victimes et l'assistance aux victimes du rapport 2017 de l'Observatoire des mines. « Cela démontre la nécessité pour tous les pays d'adhérer au Traité d'interdiction des mines et pour des niveaux accrus d'assistance aux victimes des mines. »

Pour l'année civile 2016, l'Observatoire des mines a recensé 8 605 victimes de mines et restes explosifs de guerre, dont au moins 2 089 personnes ont été tuées. Après la forte augmentation enregistrée en 2015, le total de victimes pour 2016 représente le total annuel de victimes enregistrées le plus important de ceux rapportés par l'Observatoire des mines depuis 1999 (9 228), le plus grand nombre d'enfant jamais rapporté parmi les victimes, et le total annuel de victimes de mines improvisées le plus élevé. Bien qu'étant des armes de guerre ; les mines et les restes explosifs de guerre tuent et blessent principalement des civils, qui ont représenté 78% des victimes recensées en 2016, un niveau comparable à ceux des années précédentes.

De façon plus positive, les contributeurs internationaux ont augmenté leur soutien à l'action contre les mines, un terme générique qui englobe le déminage, l'assistance aux victimes, l'éducation aux risques, la destruction des stocks, les activités de suivi et de plaidoyer. Trente-deux donateurs ont contribué 479,5 millions en assistance internationale pour l'action contre les mines dans 40 États et trois autres territoires, une augmentation d'environ 85,5 millions de dollars par rapport à 2015. Les contributions par les états affectés pour leurs propres programmes nationaux ont totalisé 85 millions en 2016. Globalement, les contributions à l'action contre les mines se sont élevées à approximativement 564,5 millions de dollars, une augmentation d'environ 40 millions de dollars par rapport à 2015.

En 2016, les pays ont continué leurs efforts considérables pour rendre des zones anciennement minées accessibles et utilisables en toute sécurité, et ont rapporté la libération d'au moins 170 km<sup>2</sup> de terres—un niveau similaire à celui de 2015—et la destruction de plus de 232 000 mines—une augmentation conséquente par rapport à 2015. Parmi les 61 pays et autres territoires connus pour être contaminés par les mines, 33 sont des États parties au Traité d'interdiction des mines, qui prévoit le déminage des zones contaminées connues dans un délai de 10 ans. Seulement quatre d'entre eux semblent être en mesure de respecter leurs délais de déminage : le Chili, la Mauritanie, le Pérou, et la République démocratique du Congo.

« Il est encourageant que les donateurs internationaux aient augmenté leur soutien à l'action contre les mines en 2016 et que plus de pays soient libérés des mines, » a déclaré Jeff Abramson, coordinateur de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions et responsable éditorial du rapport 2017 de l'Observatoire des mines. « Une détermination soutenue et encore plus importante est nécessaire pour atteindre l'objectif d'un monde exempt de mines d'ici 2025. » Lors de la dernière Conférence d'examen du traité, les États parties se sont engagés à achever leurs obligations respectives d'ici 2025.

L'utilisation nouvelle de mines antipersonnel par les États demeure un phénomène relativement rare, c'est seulement au Myanmar et en Syrie—deux **États non parties** au Traité d'interdiction des mines—que des forces gouvernementales ont encore activement posé des mines au cours de l'année passée (d'octobre 2016 à octobre 2017). Pendant cette période, les groupes armés non-étatiques ont utilisé des mines antipersonnel, notamment des mines improvisées, dans au moins neuf pays : en Afghanistan, en Inde, en Irak, au Myanmar, au Nigeria, au Pakistan, en Syrie, en Ukraine, et au Yémen.

Le Traité d'interdiction des mines, qui est devenu une norme de droit international en 1999 et comptabilise 162 États parties à ce jour, interdit l'utilisation de mines qui explosent par contact humain, également désignées comme « activées par les victimes, » ainsi il s'applique également aux engins explosifs improvisés qui agissent comme des mines antipersonnel, aussi appelés mines improvisées.

Parmi les autres conclusions du rapport :

- Collectivement, les États parties ont détruit plus de 53 millions de mines antipersonnel stockées, dont plus de 2,2 millions ont été détruites en 2016.
- Le Belarus a achevé la destruction de ses stocks en avril 2017.
- Les États parties de l'Angola, de l'Equateur, de l'Irak, de la Thaïlande, et du Zimbabwe attendent l'approbation de leurs demandes de prolongation de leurs délais de déminage qui seront étudiées lors de la Seizième Assemblée des États parties en décembre 2017.
- L'Ukraine est en violation du Traité d'interdiction des mines pour avoir dépassé sa date butoir du 1er juin 2016 pour le déminage sans avoir demandé ou obtenu une prolongation. Elle est également en violation du traité pour avoir dépassé sa date butoir pour la destruction de ces stocks.

**###FIN**

### **A propos de l'Observatoire des mines :**

Le rapport 2017 de l'Observatoire des mines est publié par la Campagne internationale pour interdire les mines en amont de la Seizième Assemblée des États Parties du Traité d'interdiction des mines qui se tiendra à Vienne, en Autriche, du 18 au 21 décembre. Des informations détaillées sur chaque pays sont disponibles en ligne, les synthèses présentées dans le rapport comprennent une analyse globale et les conclusions principales. Le rapport couvre l'année civile 2016, et comprend dans certains cas des informations datées de novembre 2017.

L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'organe de recherche de la Campagne pour interdire les mines et de la Coalition sur les armes à sous-munitions (ICBL-CMC). L'ICBL a reçu le prix Nobel de la paix en 1997 pour ses efforts pour éradiquer les mines. L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est coordonnée par un comité de recherche et de suivi composé d'experts de l'ICBL-CMC, des responsables des équipes de recherche, et de représentants de quatre organisations non-gouvernementales : *Danish Demining Group*, *Handicap International*, *Human Rights Watch*, et *Mines Action Canada*.

### **Liens**

- Page d'accueil du rapport 2017 de l'Observatoire des mines, dont des nouvelles cartes - [the-monitor.org/LM17](http://the-monitor.org/LM17)

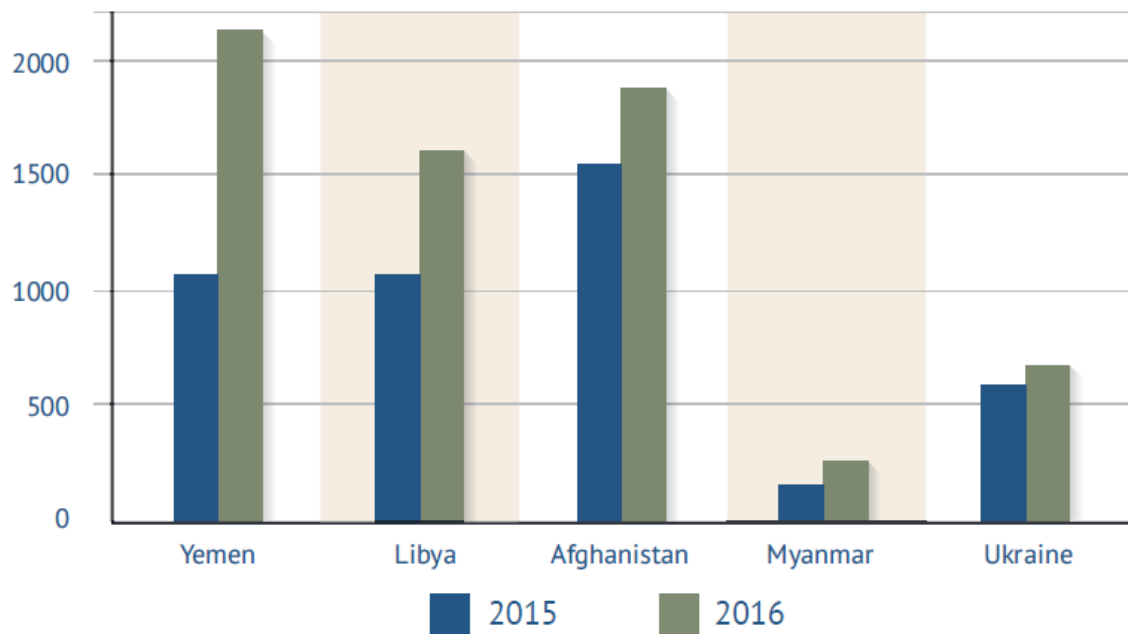
- Fiches d'information de l'Observatoire des mines (en anglais) - [the-monitor.org/en-gb/our-research/factsheets/2017.aspx](http://the-monitor.org/en-gb/our-research/factsheets/2017.aspx)
- Site de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL) - [www.icbl.org](http://www.icbl.org)
- Site officiel du Traité d'interdiction des mines - [www.apminebanconvention.org](http://www.apminebanconvention.org)
- L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions sur Twitter - [twitter.com/MineMonitor](https://twitter.com/MineMonitor)

Pour plus d'informations, ou pour prévoir une interview, contactez :

- Firoz Alizada, Responsable de Campagne et Communication, ICBL-CMC, Genève, Bureau +41-22-920-0320, Portable +41-78-657-7331 ou email [media@icblcmc.org](mailto:media@icblcmc.org)
- Jeff Abramson, Coordinateur, Observatoire des mines et des armes à sous-munitions, Washington, DC, Portable +1-646-527-5793 ou email [jeff@icblcmc.org](mailto:jeff@icblcmc.org)

### Graphiques extraits du rapport 2017 de l'Observatoire des mines

#### Largest increases in mine/ERW casualties 2015–2016



#### Summary of contributions: 2012–2016

